



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 69787

## Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'avenir des structures associatives intervenant auprès des enfants handicapés. Le Gouvernement a réduit la dotation globale de financement attribuée aux associations. Celles-ci connaissent déjà des difficultés budgétaires substantielles et s'inquiètent de leur avenir ; certaines d'entre-elles, œuvrant contre l'exclusion, expriment leurs inquiétudes quant au maintien des emplois au sein de leurs structures. Elle lui demande de bien vouloir préciser comment le Gouvernement entend répondre à ces préoccupations.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69787

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 novembre 2014](#), page 9773

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)